

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 18 SEPT 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 17-842 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs du Cinéma et de l'Audio-visuel, session 2017.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO RIMTAGSDA	00091	B6725056	31/12/93
2°	SANKARA MOUMINI	00567	B1913315	31/12/86
3°	KABORE GASTON	00370	B5734739	31/12/85
4°	OUEDRAOGO TINBWAOGA ABEL	00038	B8919358	06/08/88
4°EX	KOILA HADO GUY	00208	B6849187	12/06/88

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOANDA BOUKARY	00268	B4267573	21/02/82
2°	BAMBA ZOUMANA	00507	B3177203	22/03/86
3°	PORGO SAIDOU	00433	B8959738	01/01/85
4°	BATIONO ISMAËL	00204	B1038723	25/01/90
5°	MADIEGA DIABINDO	00001	B3777311	31/12/84
6°	SAWADOGO ISSOUF	00023	B1337454	31/12/87
7°	BARO OROKIATOU	50005	B0904247	21/02/89
8°	TRAORE ABOUBACAR	00018	B0391214	17/08/90
9°	ILBOUDO PASCALINE	00067	B0863015	03/04/88
10°	DOUSSA ISSA	00595	B0474972	26/04/84
11°	SAWADOGO YOUSOUF	00407	B0569568	13/12/86
12°	ZOMA WENDSO ESAIE	00340	B7551629	30/12/92

ADMINISTRATEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
13°	NIKIEMA MARCEL	00523	B1913536	17/01/92
14°	OUEDRAOGO SEBASTIEN	00022	B6274611	07/01/92
15°	GUIGMA ISSAKA	00105	B3316640	05/04/81

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles et ceux placés sur la liste d'attente sont invités à déposer leurs dossiers physiques accompagnés du récépissé d'inscription dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de Ouagadougou.
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission du candidat ne sera effective qu'après la validation du dossier physique de candidature.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE